

**Procès verbal de la réunion de Comité directeur du CAF Léman**  
**lundi 19 mai 2025 (19h40-21h35)**

**Présents :** Marie-Christine DESPREZ  
 Vianney DAUPHIN  
 Catherine DUCRET  
 Delphine FAVRE  
 Muriel GASC  
 Loïc LANNAUD  
 Steven LELONG  
 Gérard POHER  
 Olivier RINGOT  
 Marielle RIZZOLIO

**Absents :** Théo ACHABOUB (donne pouvoir à S. Lelong pour le représenter)  
 Jacques-Bernard GRAUX (donne pouvoir à V. Dauphin pour le représenter)  
 Lionel SIMOND

**Invité permanent :** Thierry PERISSE

Sujet	Statut / Décision
Partage des réussites entre le 16/04/2025 et le 19/05/2025	Deux joëllettes engagées à l'Allingeoise (possibilité de don l'année prochaine.) Formation Carto 1 le week-end dernier, huit personnes formées. Objectif Carto 2. Annulation du projet de formation PSC1. Week-end groupe alpinisme (GAVA.) Sortie vélo / rando / vélo (partie vélo non encadrée.) Formation SNE avec Vianney et Nicolas Tupin sur quatre jours. Première sortie via ferrata avec cinq participants.
Précisions et approbation du précédent PV	intervention de Cathy Schottenfeld (invitée) Le CAF Léman est un des trente-six propriétaires du Directoire, avec cinq lots (deux locaux, une cave, deux parkings ouverts loués.) Le syndic s'occupe de la gestion, le conseil syndical est élu lors de l'assemblée générale. Cathy appartient au conseil syndical pour représenter le club. Nos charges ont baissé avec la suppression du chauffage de base. Les travaux à venir ne sont pas encore chiffrés.  Compte rendu approuvé à l'unanimité (0 voix CONTRE, 0 Absention, 12 voix POUR)

Point sur les adhésions / point budgétaire	<p>Proposition pour qu'un expert comptable valide nos comptes avant l'assemblée générale : 900€. Ce n'est pas obligatoire mais constitue une sécurité pour le trésorier.</p> <p>Environ 1000 adhérents. 332 non renouvelés contre 296 nouveaux adhérents.</p> <p>Projet de tarif dégressif pour les familles lors de l'inscription à l'école d'escalade, dans la limite de sa viabilité. Ce projet sera présenté et voté au prochain comité.</p>
Demande de subvention auprès de l'ANS	4500€ demandés répartis sur 3 volets : écoles d'aventure, école d'escalade, handICAF. Sont inclus le budget, les frais annexes, le déroulement, une lettre de motivation.
Changement de statut de N. Tupin (salarié)	Les auto-entrepreneurs vont devoir facturer la TVA (projet repoussé à juin). Intérêt à devenir salarié pour Nicolas et pour le club ? Budget prévisionnel à élaborer.
Clés du local	2 jeux de clés récupérés pour Delphine et Catherine (de Pierre-O et Thierry), reste à récupérer le jeu de clés de Gaëlle.
Point commissions	<p>Comcom L'infolettre de mai est OK (il manque toutefois l'avenant VTT) et remplit 10 pages ! Le petit film sur le déneigement du refuge de la Dent d'Oche a été repris par la FFCAM, vu 8000 fois dont 70% de non-abonnés. Nous n'avons reçu que quatre réponses par mail à l'enquête de non-renouvellement. Il faudra trouver une autre solution et envisager une enquête de satisfaction pour plus tard. Formation du CNOSF sur les réseaux sociaux et les RGPD.</p> <p>PMM Participation à la réunion bilan des sports de neige pour présenter le projet de bilan carbone. Trois soirées organisées sur différents thèmes. Contact Culture vélo et Mondovélo pour partenariat.</p>
Agenda	En règle générale, rendez-vous pour les Comités le troisième lundi ou mardi du mois (en alternance) à 19h15. Pas de réunion de comité directeur en juillet. Prochain comité : mardi 17 juin.
QUESTIONS DIVERSES	
Trajets mobilité douce	Rappel : les prérogatives des encadrants ne s'étendent pas au vélo sur route, le trajet pour se rendre au point de départ des randos, s'il est effectué à vélo, se fait sous la responsabilité de chaque participant.

Changement portail FFCAM	La FFCAM va changer de portail et donc de système d'agenda et de gestion des sorties.
Règlement Intérieur	Le règlement intérieur reste à peaufiner.

Muriel GASC



Olivier RINGOT

